

Le nombre de métiers installés est limité à deux par exploitant, et validé par la Maire de Paris, suite à la commission d'organisation et d'attribution des emplacements.

**DOSSIER COMPLET (formulaire + pièces à joindre
À RETOURNER :**

AVANT le mardi 31 MARS 2020 à :

Ville de Paris - Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
Bureau des Kiosques et Attractions
À l'attention d'Emmanuelle VIAL
8, rue de Cîteaux - 75012 PARIS

Pour tout renseignement :

Emmanuelle VIAL (responsable de l'organisation de la Fête à Neneu)
01 71 19 21 17 - Emmanuelle.Vial@paris.fr

Théodora TORTI (chargée de la gestion administrative des dossiers forains)
01 71 19 20 55 - Theodora.Torti@paris.fr

NOM : **PRÉNOM :**

SOCIETE le cas échéant : fonction dans la société :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : **LIEU DE NAISSANCE :**

TÉLÉPHONE ☎ :

MAIL @ : **SIRET :**

■ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE METIER

METIER installé en 2019 :

Numéro de place en 2019 :

Type de métier :

Catégorie tarifaire :

Nombre maximum de places assises (métier de bouche) :

Propriétaire du métier :

Longueur en façade : 15 mètres

Profondeur : mètres

Puissance électrique : Diamètre (le cas échéant) :

Courant : .

METIER PROPOSÉ en 2020 :

Nom de l'attraction ou du métier :

cochez si proposition de nouveauté pour l'édition 2020 (doit être validé par la commission)

Propriétaire du métier :

Baraque (tir, adresse, loterie)

Métier de bouche - Nombre maximum de places assises :

Manège enfantin

Grand métier dynamique

DIMENSIONS DU METIER ouvert :

Longueur en façade : mètres

Profondeur : mètres

Diamètre : mètres

PUISSANCE ELECTRIQUE DEMANDEE :

Ampérage demandé : Ampères

Type de courant :

MONO

TRIPHASE

DOCUMENT À SIGNER AU DOS SVP →

■ INFORMATIONS

Les forains s'acquitteront de toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir les autorisations de stationnement de leurs véhicules de toutes sortes auprès de la Préfecture et du commissariat du 16^{ème}. La Ville de Paris ne pourra être tenue pour responsable des verbalisations et limitations de stationnement dues aux contraintes sécuritaires de la Préfecture de Police.

■ PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER sous peine de refus de votre candidature

Il appartient au demandeur de nous fournir avant l'installation du métier les mises à jour des documents nécessaires pour couvrir la période complète de la fête foraine.

Pour tous les métiers :

- ❶ Extrait du registre du commerce et des sociétés datant de moins de trois mois au nom et prénom du demandeur exclusivement
- ❷ **5 pages** des conclusions du rapport de contrôle technique de votre métier délivré par un organisme agréé⁽¹⁾ par le Ministère de l'Intérieur et, le cas échéant, du rapport de contre-visite, en cours de validité pendant toute la durée de la Fête à Neuneu et comportant des conclusions favorables
- ❸ Attestations d'assurance incendie ET responsabilité civile couvrant toute la durée de la fête
- ❹ Photographie récente du métier (en cas de changement par rapport à l'édition 2019 de la Fête à Neuneu)
- ❺ Photographie d'identité récente (si non déjà fournie)
- ❻ Pour les sociétés : les statuts de la société et justificatif prouvant que le demandeur a la qualité de représentant légal

(1) Liste des organismes agréés par le Ministère de l'Intérieur consultable sur

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Les-sapeurs-pompiers/La-reglementation-incendie>

Pour les CTS (chapiteaux, tentes et structures)

(Il est rappelé que l'espace cuisine doit être totalement séparé de l'espace réservé à l'accueil du public assis) :

- ❶ Extrait du registre de sécurité **en cours de validité** comportant les conclusions favorables
- ❷ **5 pages** des conclusions du rapport sur les installations électriques et le contrôle des gradins le cas échéant
- ❸ pour les CTS **de 50 personnes et plus**, fournir une notice de sécurité précisant :
 - les effectifs susceptibles d'être reçus,
 - le plan d'implantation de la structure, des aménagements, incluant les dégagements et les issues
 - le nombre, les moyens et la puissance de cuisson, la présence de gaz,
 - le nombre et le type d'éclairage de sécurité, d'extincteurs, d'alarme,
 - les aménagements réalisés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite

Pour les débits de boissons :

J'atteste être en possession de toutes les autorisations, attestations et formations réglementaires requises me permettant de délivrer de l'alcool dans le respect de la législation en vigueur.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

A le / /

Signature :